

Juillet 2015

Service public et proximité

En France, ils appartiennent au quotidien. C'est ainsi que chacun, à de très nombreuses reprises dans sa vie, se trouve aidé, conseillé ou confronté aux services publics. La mairie et ses services, l'hôpital, la poste, l'école, l'assurance maladie, les impôts, etc. Si un facteur reste déterminant dans l'usage possible et la qualité du service apporté, il s'agit bien de la proximité.

À Romainville après le départ de la perception, des services des impôts et de Pôle emploi, de la Caf et de l'assurance maladie, nous ne pouvons que constater l'absence de services publics déconcentrés. Seule la poste restant en fonction.

Aujourd'hui, la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) désire supprimer près de la moitié de ses centres sur le département. Il y a 10 ans, une centaine de point d'accueil CPAM se trouvait en Seine-Saint-Denis. Il en reste 33. Pour 2016, la CPAM n'en prévoit plus que 15, alors que notre département concentre des difficultés sociales génératrices de fortes inégalités en matière de santé.

Avec cette restructuration, les antennes les plus proches pour les Romainillois seraient Montreuil, Noisy-le-Sec et Bobigny. Cette décision de la CPAM affaiblit le principe d'égal accès au service public en faisant fi du caractère spécifique de notre département.

Pour le Forum de Romainville,
Viviane Van De Poele
forumderomainville@laposte.net